

# Courrier des lecteurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): - **(1993)**

Heft 56: **L'homme qui aimait les étoiles**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**Loi sur la nationalité :****espoir !**

“L'espoir est permis pour tous les “enfants oubliés” de la Suisse. Le chef de la section de la nationalité au Département Fédéral de Justice et Police nous a informés à Montreux (lors du Congrès des Suisses de l'étranger) que la loi sur la nationalité est en bonne voie de révision. La Commission du Conseil National adoptera prochainement son rapport, un projet sera ensuite soumis au Conseil Fédéral qui prendra position avant de la soumettre pour décision aux Chambres. Cette révision prévoit une naturalisation facilitée pour les enfants de Suissesses nés avant 1953 qui en manifesteront le désir et qui pourront prouver l'existence de liens étroits, quels qu'ils soient, avec la Suisse. Nous garderons un intérêt vigilant sur le bon cheminement de ce projet qui nous tient tant à coeur et ce, jusqu'à son aboutissement.”

Agnès Contin  
et Edith Vannier

**Votation du 28 novembre : TVA - attention danger**

“Par trois fois déjà le peuple de Suisse a rejeté l'adoption de la TVA, cette forme de ponction fiscale indolore parce que sournoise.

Artisan en France pendant près de 40 ans, j'ai connu l'instauration de ce régime et désire faire partager à mes compatriotes mon analyse concernant ce sujet.

Dans sa genèse, le projet présente cette taxe sous l'aspect de l'impôt le plus juste car perçu sur la consommation. Ceci est vrai du point de vue économique. Si l'on examine la chose d'un point de vue social, il ap-

paraît que le consommateur impécunieux a les mêmes besoins vitaux que le nanti ; pour l'un la taxe sera une partie importante de son revenu et pour l'autre sera négligeable.

D'autre part, il ne faut pas se cacher la réalité: cette taxe est un facteur de hausse du coût de la vie, tout bien de consommation transitant par plusieurs intermédiaires avant de parvenir au consommateur et chaque fois l'Etat perçoit son obole ; à titre d'exemple, un bien d'une valeur initiale de 100 francs passant par deux intermédiaires, atteindra le consommateur majoré de 24,30 francs de taxe plus les marges bénéficiaires de chaque négociant.

Pour l'instant la taxe prévue en Suisse est alignée sur les pays de la Communauté Européenne ; en France le taux moyen est de 18,60% et les services nationaux se facturent entre eux la TVA. Rien n'interdit de penser qu'il en soit de même un jour en Suisse.

L'obstination, voire l'entêtement à nous présenter ce projet aux votations malgré trois refus ne peut éveiller qu'une légitime suspicion. Il convient de penser à tout ceci avant le 28 novembre si l'on ne souhaite pas voir notre Suisse fondre dans un moule commun, perdre son âme et son identité.

La qualité des productions suisses est un plus sûr garant de son expansion commerciale que son entrée dans la CE avec pour corollaire l'abandon de sa neutralité, de la souveraineté populaire, en un mot de la vraie démocratie.

Il convient de ne point céder au chant des sirènes promettant des lendemains ne pouvant enchanter qu'elles seules !”

A.-P. Buchmann

**A découper et à donner à un de vos proches qui ne serait pas encore abonné...**

# Le Messenger Suisse. ... bientôt il vous sera indispensable !



**Vous ne connaissez pas encore Le Messenger Suisse mais il vous sera bientôt indispensable. C'est lui qui vous apportera, tout au long de l'année, toute l'information que vous désirez sur la Suisse. Economie, culture, politique, civisme, tourisme, vous retrouverez tout cela en lisant "Le Messenger Suisse".**

**Alors... Bienvenue à bord !**

## Formulaire d'abonnement

Oui, je souscris à un abonnement d'un an au "Messenger Suisse" (11 numéros).

Nom

Prénom

Adresse

CP / Ville

Au prix de :

- France  175 FF  
 DOM/TOM et étranger  190 FF  
 Abonnement de soutien  à partir de 200 FF

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de FSSP/MS à renvoyer à :

**Le Messenger Suisse, Service des abonnements,  
BP 55, 30250 Sommières. Tél. (16) 66.80.37.18**